

DECISION DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 2 novembre 2011

Fully, le 1^{er} mai 2012

Au cours de sa séance du 2 novembre, le Conseil a notamment :

ADMINISTRATION COMMUNALE

- décidé d'informer que suite à l'entrée en vigueur de la RPT II, les demandes d'emploi seront inscrites auprès des ORP, désormais, cette tâche ne sera plus attribuée aux communes, cette disposition prendra effet au 1er avril 2012.

CONSTRUCTIONS

- décidé d'adjuger, le mandat de fourniture de pellets (chauffage à distance) à l'entreprise Valpellets SA.
- autorisé les demandes suivantes :

Requérant : Bernard Guérin, Rue de Vinseau 76 – 1926 Fully
Objet : Pose d'une isolation extérieure et d'une pompe à chaleur.
Situation : Les Pros d'Antogne, Folio 10, parcelle n° 2146, zone moyenne densité différée.

Requérante : Béatrice Chambovay, Route de Saillon 154 – 1926 Fully
Objet : Modification d'ouvertures en façades et en toiture.
Situation : Les Carres, Folio 47, parcelles n° 7826-7827, zone moyenne densité.

Requérante : Aldona Raich, Chemin du Carreau 12 – 1926 Fully
Objet : Pose d'un cabanon.
Situation : Les Carres, Folio 47, parcelle n° 7804, zone faible densité.

Requérants : Marianne et Pierre Maréchal, Rue d'Aire-la-Ville 147, 1242 Satigny.
Objet : Construire dune piscine à proximité de la villa
Situation : La Colombière/Branson, Folio 4, parcelle n° 985, zone faible densité.

Requérant : Jean-Paul Surbeck, Route du Carre 50 – 1926 Fully
Objet : Construction d'une cabane de jardin.
Situation : Les Carres, Folio 21, parcelle n° 6289, zone faible densité à aménager.